



POLICE

Soutien à notre collègue de la CSP TOURS

Tours : le policier jugé pour une gifle condamné à 6 mois de prison avec sursis.

Lu pour vous

Le policier tourangeau jugé pour avoir donné une gifle à un jeune homme alcoolisé sur les bords de Loire cet été; écope d'une peine de six mois de prison avec sursis, ainsi que d'une interdiction d'exercer pendant 18 mois. Les syndicats de police sont outrés.

"On est complètement abasourdi" avoue David Debono, secrétaire régional djoint du syndicat Unité-SGP-FO. Comme lui, une quarantaine de policiers étaient venus soutenir leur collègue pour le délibéré ce lundi, collègue qui était jugé pour une gifle (une "stimulation faciale" s'était-il défendu) donnée sur un jeune homme alcoolisé, visiblement drogué et qui importunait les gens sur les bords de Loire, cet été à Tours. Le policier a été condamné ce lundi à six mois de prison avec sursis et dix-huit mois d'interdiction d'exercer.

Demain, on distribuera des pains au chocolat.

Le résultat "d'un acharnement du procureur" estime David Debono, qui a assisté au procès. "Si l'équipage a commis une infraction, eh bien il faut qu'on arrête notre métier de policier" abonde Thierry Pain, représentant régional du syndicat. "Demain on distribuera des pains au chocolat, on distribuera des guimauves" grince-t-il.

Ouverture d'une cagnotte Leetchi au bénéfice
de notre collègue policier de la CSP TOURS :



<https://www.leetchi.com/c/soutien-a-laurent-l932lq25>



UNITÉ SGP
POLICE



FSMI FO

Le Seul Syndicat 100% CEA et ADS

08.01.2021